

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 46 Français 2			
Code	PEIM2B46PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Raphaël VANTOMME (raphael.vantomme@helha.be) David GORET (david.goret@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsfmf@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Marie DUMONT (marie.dumont@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à aborder l'étude du français avec ses futurs élèves du primaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de décrire, d'expliquer, d'expérimenter et d'argumenter des dispositifs didactiques.

Au terme de l'U.E, l'étudiant prouvera la maîtrise des savoirs linguistiques, littéraires et méthodologiques nécessaires à l'enseignement en école primaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B46PPA Français

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B46PPA Français

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français			
Code	14_PEIM2B46PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsmf@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Intervention de l'activité d'apprentissage dans la réalisation des compétences 4 et 5 du profil d'enseignement:

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

5.1. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

5.2. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

5.4. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Révision des différentes notions grammaticales et pistes didactiques en lien avec le savoir écrire
- Enseignement explicite des stratégies de lecture
- Littérature de jeunesse (album, roman, BD)
- Propositions didactiques favorisant la promotion de la lecture
- Réflexion sur le sens des apprentissages

Démarches d'apprentissage

- Apprentissage et enseignement contextualisé (mises en situation)
- Travail de groupes et conflits socio-cognitifs
- Phases de structuration

Dispositifs d'aide à la réussite

- entretiens individuels sur demande

Sources et références

- Syllabus et photocopies

-
- BRECKX M. (édition revue et corrigée par CHERDON Ch. et WAUTHELET B.), (2012), Grammaire française, éd. de boeck
 - GIASSON J., (2005), Les textes littéraires à l'école, éd. de boeck
 - GIASSON J., (2005), La lecture, de la théorie à la pratique, éd de boeck
 - Divers ouvrages de littérature jeunesse (références données au cours)
 - Manuels scolaires (bibliothèque)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- plateforme pédagogique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation au Q1: interrogation en janvier sur toute la matière du Q1. (Cf. Tableau des pondérations)

Evaluation au Q2 : examen écrit en juin sur la matière de toute l'année. (Cf. Tableau des pondérations)

Evaluation au Q3: examen écrit sur la matière de toute l'année. (Cf. Tableau des pondérations)

Toutes les épreuves comprennent les parties suivantes:comprenant les parties suivantes: grammaire et étude de la langue (50%), littérature et stratégies de lecture (50%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	20	Exe	80	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).